

**CONVOCATION**  
**SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 12 MAI 2008**  
**À 19 H 00**

À : Madame la Conseillère, Messieurs les Conseillers,  
Guylène Duplessis, Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence,  
Denis Vincent, Rénaud Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin.

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par le soussigné qu'une séance spéciale du Conseil de cette Ville est convoquée par Monsieur le maire Guy Pilon pour être tenue en la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville de Vaudreuil-Dorion, à dix-neuf heures (19 h), le douzième (12<sup>è</sup>) jour du mois de mai 2008 et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-annexé.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, CE NEUVIÈME (9<sup>È</sup>) JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE HUIT (2008).

Jean St-Antoine  
Greffier

## SÉANCE SPÉCIALE DU 12 MAI 2008

Procès-verbal de la séance spéciale tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 12 mai 2008, à 19 h, au lieu ordinaire conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les Conseillers Madame Guylène Duplessis, Messieurs Claude Beaudoin, François Séguin, Denis Vincent, Rénauld Gabriele et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire Monsieur Guy Pilon.

Absences motivées : Le conseiller Monsieur Robert A. Laurence,  
Le conseiller Monsieur Gabriel Parent.

### Sont aussi présents :

La directrice générale Madame Manon Bernard,  
Le greffier Monsieur Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

08-05-499

### **ORDRE DU JOUR**

Il est  
PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MADAME GUYLÈNE DUPLESSIS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR DENIS VINCENT  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 12 mai 2008 soit, et il est, par les présentes, adopté comme suit :

« Minute de réflexion;  
Présences;

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Sens unique / Chemin des chenaux;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance ».

**"ADOPTÉE"**

08-05-500

### **SENS UNIQUE / CHEMIN DES CHENAUX**

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de l'achalandage sur le chemin des Chenaux;

**CONSIDÉRANT** que la situation a pour effet de mettre en jeu la sécurité de ses usagers, tant les cyclistes, piétons qu'automobilistes;

**CONSIDÉRANT** qu'il est impératif de limiter la circulation des automobilistes sur ce chemin afin de permettre une cohabitation plus harmonieuse avec les cyclistes et piétons;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'assurer la quiétude et la sécurité des résidents du secteur;

**CONSIDÉRANT** que le maire et des membres du conseil municipal ont rencontré les citoyens du secteur le 16 avril 2008 et ont pris en considération leurs préoccupations;

Il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR RÉNALD GABRIELE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR FRANÇOIS SÉGUIN  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la circulation automobile sur le chemin des Chenaux soit, à partir du 31 mai 2008,  
à sens unique :

- en direction nord-est, à partir de la rue Lafleur jusqu'à la ligne séparatrice entre les lots 1 676 326 et 3 583 558;
- en direction sud-ouest, à partir de la rue Lafleur jusqu'à la rue Bédard;

ET QUE soit décrété l'arrêt obligatoire sur la rue Saint-Michel, dans les deux (2) sens, à l'intersection de la rue Bédard;

QUE le Service des travaux publics soit mandaté afin d'effectuer les travaux requis pour donner effet à la présente résolution, incluant le balisage de la bande cyclable, pour que le tout soit en place le 31 mai 2008.

**"ADOPTÉE"**

**08-05-501**      **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**08-05-502**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR FRANÇOIS SÉGUIN  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR PAUL DUMOULIN  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QU'à 19 h 03 la séance soit levée.

**"ADOPTÉE"**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, greffier